



Le 14 septembre 2021

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal convoque le Conseil communal pour la **première** fois à la séance qui aura lieu
le 23 septembre 2021 en présentiel à la maison communale à 20h00
(le port du masque étant obligatoire):

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. ENODIA-Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2021.
2. Association de projet "Promotion Sociale Ourthe Vesdre Amblève"- Nouveaux statuts - Prise de connaissance.
3. IMIO-Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 septembre 2021.
4. IMIO-Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 septembre 2021.

URBANISME

5. Délégation de signature

PATRIMOINE

6. Convention de mise à disposition de l'emplacement d'une ancienne grande surface
7. PATRIMOINE - Enseigne de l'Hotel du Casino - convention de prêt

AFFAIRES SOCIALES

8. Ateliers d'arts plastiques : prolongation des ateliers et fixation des prix

ENVIRONNEMENT

9. Fête de l'arbre - paiement d'une facture du service environnement sans bon de commande - prise de connaissance

ENERGIE

10. Ratification du dossier de candidature POLLEC 2021- Volet 2 « Projet »
11. Proposition de désignation d'un gestionnaire de réseau de distribution pour le gaz
12. Proposition de désignation d'un gestionnaire de réseau de distribution pour l'électricité
13. Remplacement et renforcement de l'éclairage public traditionnel par de l'éclairage LED - 2021 - Offre de base et option 1 - (3P 1743) - Approbation des conditions et de la procédure, sans mise en concurrence dans le cadre de l'exception in house

ENSEIGNEMENT

14. Ratification de la décision du Collège communal de prendre en charge, sur fonds communaux, 82 périodes primaires
15. Organisation annuelle des classes primaires sur base du capital-périodes - 2021/2022
16. Organisation d'un cours d'anglais en maternelle - prise en charge par le pouvoir organisateur de 14 périodes - année 2021/2022
17. Organisation d'un cours de seconde langue (anglais) - 2021/2022
18. Organisation d'un cours de seconde langue en primaire (anglais et néerlandais) - prise en charge par le pouvoir organisateur 2021/2022
19. Organisation d'un cours d'immersion anglaise à Montfort - prise en charge par le pouvoir organisateur (14 P) - 2021/2022
20. Organisation annuelle des classes primaires et répartition des emplois sur base du capital-périodes - 2021/2022
21. Mise en place des Pôles Territoriaux - pré-convention de coopération - Ratification

ASSURANCES

22. Finances-Assurances - Dépassement de crédit à l'article ordinaire 050/124-08/2020 - Facture ETHIAS RC générale Villes et Communes - Régularisation 2020

FINANCES

23. provision de caisse - école de Tilff
24. provision de caisse - école d'Esneux
25. AISOA-Approbation du rapport au mandant-exercice 2020.
26. Ourthe Amblève Logement - Approbation du rapport au mandant- exercice 2020.
27. Paiement de plusieurs factures relatives au service des travaux - prise de connaissance des décisions du Collège communal
28. Paiement d'une facture relative au service des travaux - prise de connaissance de la décision du Collège communal
29. Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève - Approbation du rapport d'activité et des comptes annuels 2020.

30. Procès-verbal de vérification de la caisse communale pour la période du 01/01/2021 au 29/06/2021
31. Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève - Approbation du rapport d'activité et des comptes annuels 2020.

CULTES

32. Fabrique d'église Saint-Hubert d'Esneux - Budget pour 2022
33. Fabrique d'église Saint-Léger de Tilff - Budget pour 2022
34. Fabrique d'église Saint-Léonard de Hony - Budget pour 2022
35. Fabrique d'église de l'Immaculée Conception de Fontin - Compte pour 2020
36. Fabrique d'église Saint-Pierre de Méry - Budget pour 2022
37. Fabrique d'église Saint-Pierre de Méry - Modification budgétaire n°1 pour 2021

SPORT

38. Demande de subside de l'asbl Cap2Sports - Jogging d'Esneux en courant ou en roulant

MARCHÉS PUBLICS

39. Urgence impérieuse - inondations 15 et 16 juillet 2021 - Réparation Jet-ski réquisitionné par la Commune - 3P 1818 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 2 août 2021 et admission de la dépense y relatives
40. INONDATIONS JUILLET 2021 - CONVENTION ENTRE LE CCE ET LA COMMUNE PORTANT SUR LA LOCATION POUR L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE DES SINISTRES - 3P 1842 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 20 août 2021 et admission de la dépense y relative
41. Inondations 15 et 16 juillet 2021 - Marché de déblaiement de tout encombrant, objets divers, déchets ...& évacuation de la boue - 3P 1841 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 20 août 2021 et admission de la dépense y relative
42. Inondations 15 et 16 juillet 2021 - Marché de service : Ingénieur en stabilité - 3P 1820 - Prise d'acte des décisions du Collège communal des 2, 4 et 20 août 2021 et admission de la dépense y relative
43. Inondations 15 et 16 juillet 2021 - Soutien psychosocial - 3P 1836 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 16 août 2021 et admission de la dépense y relative
44. INONDATIONS 2021 - Location de camions et de machines, avec opérateurs, pour renforcer nos équipes pour l'évacuation des déchets (interventions des 16, 17, 18, 19 et 20 août 2021) - 3P 1834 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 23 août 2021 et admission de la dépense y relative
45. Inondations juillet 2021 - Acquisition de sacs à sable - 3P 1825 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 4 août 2021 et admission de la dépense y relative
46. Inondations juillet 2021 - Expertise des ponts de Hony et de Méry - Décompte de la S.P.R.L. ABC Experts et relance d'une mission complète - 3P 1844 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 28 juillet 2021 et admission de la dépense y relative
47. Inondations juillet 2021 - Location de véhicules utilitaires pour le Service des Travaux - 3P 1843 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 30 août 2021 et admission de la dépense y relative
48. Inondations juillet 2021 - Nettoyage de l'École Saint-Michel - 3P 1839 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 30 août 2021 et admission de la dépense y relative
49. Inondations juillet 2021 - remplacement de la pompe de l'hydrocureuse - 3P 1811 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 26 juillet 2021 et admission de la dépense y relative
50. Inondations juillet 2021 - Réparation machines inondées (phase 2) - 3P 1824 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 2 août 2021 et admission de la dépense y relative
51. Inondations juillet 2021 - Réparation machines inondées (phase 3) - 3P 1829 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 13 août 2021 et admission de la dépense y relative
52. Inondations juillet 2021 - Réparation machines inondées (phase 4) - 3P 1838 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 30 août 2021 et admission de la dépense y relative
53. Inondations juillet 2021 - Repas pour les sinistrés - 3P 1817 - Prise d'acte des décisions du Collège communal du 30 juillet 2021 et du 13 août 2021 et admission des dépenses y relatives
54. Inondations juillet 2021 - Repas pour les sinistrés (du 23 au 26 juillet 2021) - 3P 1814 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 30 juillet 2021 et admission de la dépense y relative
55. Inondations juillet 2021 - Repas pour les sinistrés (du 7 au 9 août 2021) - 3P 1832 - Prise d'acte des décisions du Collège communal des 9 et 23 août 2021 et admission de la dépense y relative
56. Inondations juillet 2021 - Service de renfort des équipes pour évacuation déchets (interventions des 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31/8 et 1/9) - 3P 1848 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 30 août 2021 et admission de la dépense y relative
57. Inondations juillet 2021 - Services de manutention de conteneurs - 3P 1812 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 26 juillet 2021 et admission de la dépense y relative
58. INONDATIONS JUILLET 2021- REMPLACEMENT DE LA PANNEAUTEUSE POUR LE SERVICE DE LA MENUISERIE - 3P 1845 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 2 septembre 2021 et admission de la dépense y relative
59. Urgence impérieuse - Inondations 15 et 16 juillet 2021 - 3P 1835 - Service CALL CENTER - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 13 août 2021 et admission de la dépense y relative

60. Urgence impérieuse - inondations 15 et 16 juillet 2021 - Agents d'accueil et d'encadrements pour les Centres d'accueil de jour et de nuit ainsi que les Centres médicaux - 3P 1821 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 28 juillet 2021 et admission de la dépense y relative
61. Urgence impérieuse - inondations 15 et 16 juillet 2021 - Gardiennage - 3P 1822 - Prise d'acte des décisions du Collège communal des 28 juillet 2021 et 2 août 2021 et admission des dépenses y relatives
62. Urgence impérieuse - inondations 15 et 16 juillet 2021 - Gestionnaire de crise - 3P 1823 - Prise d'acte des décisions du Collège communal des 28 juillet 2021 et 13 août 2021 et admission des dépenses y relatives
63. URGENCE IMPERIEUSE - INONDATIONS 15 et 16 JUILLET 2021 - MISE A BLANC DU DOMAINE DU PONT DE MERY - 3P N° 1840 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 2 septembre 2021 et admission de la dépense y relative
64. INONDATIONS JUILLET 2021 - REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE LA CRECHE DE MERY - 3P 1837 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 20 août 2021 et admission de la dépense y relative
65. Inondations juillet 2021 - Réparation machines inondées - 3P 1815 - Prise d'acte de la décision du Collège communal du 28 juillet 2021 et admission de la dépense y relative

SÉANCE HUIS-CLOS

PERSONNEL

1. Mise en disponibilité pour maladie d'un ouvrier manoeuvre E3- statutaire
2. Mise en disponibilité pour maladie d'un ouvrier qualifié D2 statutaire

PERSONNEL OUVRIER

3. Démission d'un ouvrier manoeuvre statutaire E3 à la date du 30 avril 2022 - Admission à la retraite à la date du 1er mai 2022

ENSEIGNEMENT

4. Congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement
5. Désignation, à titre temporaire d'un maître de religion catholique à Tilff : J.G. 4p
6. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'un instituteur primaire à l'école de Tilff : N.B. 8P
7. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une institutrice primaire : N.D. (6 périodes)
8. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une institutrice primaire à l'école de Tilff : E.B. 8P
9. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une institutrice primaire dans les écoles d'Esneux et de Tilff : LS 22 p
10. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire temporaire à l'école de Tilff : E.C. 24p
11. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à l'école de Tilff : J.B. 13 p
12. Désignation, à titre temporaire d'un maître de philosophie et citoyenneté dans les écoles d'Esneux et de Tilff : B.K. 24p
13. Désignation, à titre temporaire d'une maîtresse de philosophie et citoyenneté à Tilff : A.M. 12p
14. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire à Tilff : A.D. 13p
15. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire à Tilff dans le cadre des périodes complémentaires "Covid-19" : A.D. 8p
16. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire dans les écoles communales d'Esneux et de Tilff : A.R. (20p)
17. Désignation, à titre temporaire d'un instituteur primaire (2p) dans le cadre des périodes "FLA" : M.H.
18. Désignation, à titre temporaire d'un maître de philosophie et de citoyenneté (12p) à l'école communale d'Esneux : M.H.
19. Désignation, à titre temporaire d'un maître d'éducation physique (8p) à Esneux dans le cadre des périodes complémentaires liées à la crise du Covid-19 : M.H.
20. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire à Tilff pour 17 p : A.D.
21. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'un maître de philosophie et de citoyenneté (2p) à l'école communale d'Esneux : M.H.
22. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'un maître d'éducation physique : L.P. (10 périodes)
23. Désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité (2P) : L.P.
24. Désignation, à titre temporaire, d'un maître d'éducation physique (6 P) : L.P.
25. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire dans les écoles communales d'Esneux et de Tilff : C.D. 12 p
26. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire à Esneux (20 p) : A. D.
27. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire en immersion anglaise: V VDW (24 périodes immersion primaire Montfort)
28. Congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement
29. Désignation, à titre temporaire d'une maîtresse de religion catholique (8p)
30. Désignation, à titre temporaire d'une maîtresse de seconde langue anglais (14 p)
31. Désignation, à titre temporaire, d'un maître de morale dans les écoles communales d'Esneux et de Tilff (8 p)
32. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une maîtresse de seconde langue - anglais en maternelle (2 périodes)
33. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une maîtresse de seconde langue - anglais en primaire : (8 périodes)
34. Désignation, à titre temporaire d'une maîtresse de religion catholique à Esneux (4p)

35. Désignation, à titre temporaire, d'un instituteur à Esneux pour 6 périodes "FLA" en primaire
 36. Désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire en immersion anglaise (6p)
 37. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'un instituteur primaire chargé des cours en immersion anglaise : (14 périodes)
 38. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'un maître de seconde langue - anglais en primaire pour 2 périodes et anglais en maternelles pour 4 périodes
 39. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique anglais (6 périodes immersion primaire Montfort)
 40. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique anglais : (8 périodes immersion primaire Montfort)
 41. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une maîtresse de seconde langue - anglais en maternelle : (2 périodes)
 42. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une maîtresse de seconde langue - anglais en primaire : (6 périodes)
 43. Désignation, à titre temporaire, sur fonds communaux, d'une maîtresse de seconde langue - néerlandais en primaire : (8 périodes)
 44. Ratification de l'annulation de la demande d'interruption de carrière 4/5ème temps
 45. Ratification de l'autorisation d'une interruption de carrière 4/5ème temps avant l'âge de 55 ans

Le Directeur général,
Stefan KAZMIERCZAK



La Bourgmestre,
Laura IKER

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION

- Article L1122-15 : Le Bourgmestre, ou celui qui le remplace, préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.
Article L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.
 Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article 87 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation appellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.
Article L1122-26 : Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de partage, la proposition est rejetée.
Article L1122-27 : Sans préjudice de l'alinéa 4, les membres du conseil votent à haute voix.
 Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir un mode de scrutin équivalent au vote à haute voix. Sont considérés comme tels, le vote nominatif exprimé mécaniquement et le vote par assis et levé ou à main levée.
 Nonobstant les dispositions du règlement d'ordre intérieur, le vote se fait à haute voix chaque fois qu'un tiers des membres présents le demandent.
 Seules les présentations de candidats, les nominations aux emplois, les mises en disponibilité, les suspensions préventives dans l'intérêt du service et les sanctions disciplinaires, font l'objet d'un scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages.
 Lorsqu'il est membre du conseil, le président vote en dernier lieu. L'alinéa précédent n'est pas applicable aux scrutins secrets.
Article L1122-28 : En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.
 A cet effet, le Président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.
 Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.
 La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix. En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.